

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOUTRA EXPRESS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8e
Tranche, carrefour prière, Immeuble King Déco 4e étage,
Lot 664, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUTRA EXPRESS »

Objet :

- La livraison à moto de tout type de produits et services ;
- La livraison d'argent à domicile pour autrui ;
- Les activités de transport privé routier et aérien de marchandises et de personnes ;
- La location de véhicule ;
- La restauration ;
- L'achat, la vente, l'importation et exportation de marchandises et fournitures de tout type ;
- La distribution de produits divers ;
- La consultance, conseil, étude et formation ;
- Le commerce en général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8e Tranche, carrefour prière, Immeuble King Déco 4e étage, Lot 664, Ilot 43

Dirigeant(s) Mlle DOHO JOCELYNE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00497 du 17/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04078/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

